

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix, le 15 avril à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Denis BANDELIER, Josette BESSE, Marcel BRUNGARD, Monique DINET, Xavier DOMON, Jean-Jacques DUPREZ, Arlette ECABERT, Hubert ECOFFEY, Jean-Claude JACOB, Daniel KUNTZ, Bernard LAVAL, Jean LOCATELLI, Évelyne MANTEY, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Pierre OSER, Jean-Claude TOURNIER, Elghazi ZOUNDARI **membres titulaires** et Patrice DUMORTIER, Claudine SARRET, Pierre VOGELWEID **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Jacques BOUQUENEUR, Laurent BROCHET, Gérard FESSELET, Claude GIRARD, André HELLE, Bernard LIAIS, Sylvie MANZONI, Françoise PELCAT, Jean-Marc PELLETIER, Cédric PERRIN, Bernard TENAILLON, André THEVENOT.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Jacques BOUQUENEUR à Arlette ECABERT, Gérard FESSELET à Jean-Claude JACOB, André HELLE à Pierre OSER, Bernard LIAIS à Josette BESSE, Sylvie MANZONI à Pierre VOGELWEID, Jean-Marc PELLETIER à Jean LOCATELLI, Cédric PERRIN à Jean-Claude TOURNIER, Bernard TENAILLON à Claudine SARRET, André THEVENOT à Patrice DUMORTIER.

Assistaient à la séance : Monsieur Eric GILBERT, Myriam PISANO.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
07/04/10	08/04/10	En exercice	32
		Présents	22
		Votants	28

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

La secrétaire de séance est désignée parmi les membres titulaires présents. Josette BESSE est désignée.

2010-02-15 – Plan de financement pour l'opération d'aménagement des espaces économiques majeurs de la Communauté de Communes du Sud Territoire

Rapporteur : Christian RAYOT

Vu la délibération n°2010-01-08 du 25 février 2010,

Une mise à jour du plan de financement pour l'opération d'aménagement des espaces économiques majeurs de la Communauté de Communes du Sud Territoire est à valider.

NOUVEAU TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Réactualisation des subventions en fonction des sommes potentiellement attribuées par nos différents co-financeurs

<u>Dépenses HT</u>		<u>Recettes HT</u>	
<u>Groupement</u>	271 500,00 €	<u>Etat (FNADT.....)</u>	90 500,00 €
		<u>CG 90</u>	90 500,00 €
		<u>Autofinancement C.C.S.T :</u>	90 500,00 €
<u>Total dépenses</u>	<u>271 500,00 €</u>	<u>Total recettes</u>	<u>271 500,00 €</u>

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **de valider le nouveau plan de financement prévisionnel pour l'étude de faisabilité,**
- **d'autoriser Monsieur le Président à signer tout les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à cette opération.**
- **de compléter si nécessaire pour l'autofinancement l'équilibre de l'opération**

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le Et publication ou notification le</p> <p>Le Président,</p>	<p>Le Président,</p>
--	-----------------------------